



**Directive 583 (2002)<sup>1</sup>**

## Protection des minorités en Belgique

Assemblée parlementaire

L'Assemblée parlementaire, se référant à la [Résolution 1301 \(2002\)](#) sur la protection des minorités en Belgique, charge la commission des questions juridiques et des droits de l'homme de suivre l'application, dans le cadre de la [Résolution 1268 \(2002\)](#) sur la mise en œuvre des décisions de la Cour européenne des Droits de l'Homme, de l'arrêt de la Cour rendu le 23 juillet 1968.

---

1. Discussion par l'Assemblée le 26 septembre 2002 (30e séance) (voir [Doc. 9536](#), rapport de la commission des questions juridiques et des droits de l'homme, rapporteur: Mme Nabholz-Haidegger). Texte adopté par l'Assemblée le 26 septembre 2002 (30e séance).

